

CYBEL EXTENSION

DOSSIER DE PRESSE





- P.4 La genèse de Cybel Extension
- P.6 L'agrandissement global de la maison : un marché émergent et durable
- P.8 Cybel Extension : 1^{er} réseau national spécialiste de l'agrandissement global
- P.11 Notre ADN : expertises et services au cœur de l'expérience clients (franchisés comme particuliers)
- P.16 Notre ambition : vers une « labellisation » du process Cybel Extension
- P.21 Agrandissement global : « Projet Signature » by Cybel Extension
- P.32 Contacts



01

La genèse de Cybel Extension



L'inexistence d'une offre claire, structurée et globale pour réaliser une extension de maison, contrairement aux autres marchés du gain de surface, c'est l'analyse et le constat portés par Didier Fontaine et Vincent Noël, qui entraîne la création de Cybel Extension en 2015.

10 ans après, Cybel Extension est le 1^{er} réseau en déploiement national, spécialiste de l'agrandissement global de l'habitat, avec près de 2 000 réalisations, et poursuit son développement en adoptant le modèle économique des franchises partout en France.

En poursuivant sa croissance à deux chiffres depuis 10 ans, Cybel Extension s'inscrit dans une trajectoire et un positionnement identique à son ADN à travers la vision de ses fondateurs : créer, à partir d'une feuille blanche, une solution globale portée par des experts de l'extension et passer du parcours "pénible" des travaux d'extension, à l'acte d'achat plaisir de son agrandissement de maison.

Car c'est à la fois la motivation de départ et le fil rouge depuis 10 ans : la satisfaction client. Elle est au cœur de la stratégie de Cybel Extension depuis l'origine, au point même que l'enseigne devait s'appeler Label Extension...

Toute une histoire habitée de passion, d'ambition et de création !

2025 : 10 ans de développement et près de 2 000 réalisations autour d'une ambition : créer, à partir d'une feuille blanche, une solution globale portée par des experts de l'agrandissement de l'habitat et passer du parcours "pénible" des travaux d'extension, à l'acte d'achat plaisir de son agrandissement de maison.



Didier FONTAINE



Vincent NOËL



L'agrandissement global de la maison : un marché émergent et durable

Ces changements qui impactent le logement en France

Les effets du réchauffement climatique imposent des décisions dans le secteur du bâtiment pour limiter son impact environnemental. Parmi elles, figurent celles liées à la rénovation (Prim'renov, CEE...) et celles dédiées à la construction neuve (RT2012, RE2020, loi ZAN 2023...).

Le vieillissement de la population française : dans les dix prochaines années le nombre de français âgés de 75 à 84 ans, va passer de 4,1 millions en 2020 à 6,1 millions en 2030. Ainsi, dans la décennie suivante, c'est la population des plus de 85 ans qui va connaître une véritable explosion, avec un taux de croissance supérieur à 50 %.

Enfin, 92 % des Français souhaitent vieillir chez eux (Harris, 2022). Ces chiffres imposent des projections pour adapter l'offre d'habitat avec 2 grandes tendances :

- vieillir chez soi, en adaptant l'habitat,
- vieillir en changeant de « chez soi ».

Nombreux sont ceux qui ont repensé leur logement après la crise sanitaire (confinement), en redéfinissant notamment les espaces et les équipements pour les rendre compatibles aux nouveaux modes de vie (espace télétravail, cuisine agrandie ou salon plus accueillant et spacieux...).

Les ménages se sont alors davantage tournés vers les maisons individuelles, en priorité en zone rurale. Toutefois, la construction

a connu des pénuries importantes de matériaux ainsi qu'une flambée conséquente des matières premières. Les coûts de construction dans le neuf ont atteint un niveau très élevé qui risque de perdurer par l'augmentation des salaires pour palier l'inflation et pour stimuler le recrutement dans ce secteur d'activité, en manque de main d'œuvre.

S'ajoute à cela un accès à la propriété complexe dû à la hausse des taux d'emprunts dans l'immobilier, combinés à des prix qui restent élevés et à la baisse importante des mises en vente de logements, notamment dans le neuf (en 2024, la construction neuve a atteint son niveau le plus faible depuis près de 75 ans).

Dans ce contexte de tensions du marché immobilier et de la construction neuve, les marchés de la rénovation et du gain de surface bondissent de manière significative. Les acteurs du marché (véranda, home garden, combles, sur-élévation, extension en dur...) enregistrent une hausse importante des demandes de création d'espaces supplémentaires.

Mais au-delà du coup d'accélérateur du contexte actuel, les besoins de diversité de solutions d'habitat associés aux enjeux environnementaux et à la rareté du foncier, font de l'agrandissement global une réponse durable à l'évolution structurelle du logement en France.



L'agrandissement global

La solution de « l'agrandissement global » (comme on parle aussi de « rénovation globale ») se distingue des autres solutions du gain de surface, par l'association de la construction neuve de l'extension en dur, avec l'amélioration de l'habitat par la rénovation de l'existant.

Nombreux sont les propriétaires à rechercher des solutions complètes pour à la fois profiter d'une surface en plus (une chambre ou suite parentale, un bureau, une plus grande pièce à vivre...), tout en améliorant leur lieu de vie actuel et le confort d'habitation (énergétique, ergonomique, esthétique...).

C'est aussi une alternative pour les primo-accédants, puisqu'ils peuvent élargir leur recherche à des biens de plus petite dimension, mais adaptés à un projet d'agrandissement. Les seniors sont également très demandeurs de solutions d'agrandissement de leurs maisons pour que leur logement devienne adapté à leur perte d'autonomie.

L'agrandissement global devient in fine un moyen de se réapproprier son foyer et de l'améliorer, tout en augmentant sensiblement la valeur du bien.

75 % des logements ont 20 ans ou plus et sont donc susceptibles de nécessiter des améliorations, des mises à niveau, des rénovations, des transformations

Source : CAH_SyntheseEnqueteOpinion-CAH_QALITEL-2020

18 millions de ménages sont propriétaires de leur résidence principale en 2020

Source : CAH_SyntheseEnqueteOpinion-CAH_QALITEL-2020



88 % des propriétaires de maisons individuelles préfèrent transformer leur logement pour l'adapter à leur besoin plutôt que de déménager

Source : credoc 2015

+50 % de personnes âgées de 75 à 84 ans, entre 2020 et 2030, passant de 4,1 millions à 6,1 millions.

Source : Haut Commissariat au Plan - Quand les babyboomers auront 85 ans - Janvier 2023



03

Cybel Extension, 1^{er} réseau national spécialiste de l'agrandissement global

Cybel Extension : les experts de l'agrandissement

“ Notre enseigne répond à un besoin émergent dans l'habitat, celui d'agrandir son espace intérieur.

Une chambre parentale de plain-pied, une nouvelle cuisine ouverte sur l'extérieur, un espace modulable pour télétravailler ou faire du sport, une pièce de vie plus grande... les idées sont multiples et adaptées à chaque mode de vie.

Avec Cybel Extension, l'expérience de l'agrandissement de maison devient simple, sécurisée, sérieuse et heureuse !

La force de Cybel Extension est en effet de maîtriser parfaitement ce nouveau métier de l'agrandissement. Nous avons mis au point un processus unique et spécifique qui lui permet de répondre précisément aux attentes du marché. Les clients sont accompagnés de A à Z dans leur projet ; de la conception à la réalisation, avec un prix et un délai garantis par contrat. Cybel Extension souhaite que chaque projet d'agrandissement soit un plaisir. Notre ambition est d'apporter de la sérénité au marché ! ”



Cécile GENEST, directrice associée, marketing et développement.

☐ C'est en avril 2015 que deux professionnels passionnés issus du monde du bâtiment et de la rénovation, Didier FONTAINE et Vincent NOËL, s'associent pour créer Cybel Extension. Très vite, Cécile GENEST, directrice associée en charge du marketing et du développement, les rejoint. **En l'espace de 10 ans, Cybel Extension est devenu le premier réseau national spécialisé dans la conception et la réalisation d'agrandissements de maisons et de garages clé en main.**

☐ Créateur de nouveaux espaces de vie, Cybel Extension est l'interlocuteur et responsable unique pour apporter aux particuliers **une offre complète claire et sur mesure**, de la conception à la réalisation, des travaux de rénovation aux aménagements intérieurs et extérieurs inhérents.

☐ Réseau à dimension humaine en pleine croissance, fort d'un bureau d'études intégré, l'entreprise agit en étroite collaboration avec des partenaires de qualité comme Archibel (cabinet d'architecture) et des industriels fabricants. Avec 21 collaborateurs au siège, basé à La Chapelle-des-Fougeretz (35), pour moitié au sein du bureau d'études interne (dessinateur-ice-s et économistes de la construction) et près de 25 franchisé-e-s, l'entreprise s'impose progressivement comme un acteur de référence pour les particuliers en quête de propositions d'agrandissement sur mesure.

☐ **Le réseau ambitionne d'atteindre 30 agences franchisées d'ici 2026 :** Pour y parvenir, l'entreprise met l'accent sur la consolidation et la densification de sa présence dans les régions où elle est déjà bien implantée. Elle soutient le développement de ses franchisés en place et les accompagne dans leur déploiement territorial.



LES AGENCES DU RÉSEAU CYBEL EXTENSION
cybel-extension.com/agences



Siège social de Cybel Extension basé à La Chapelle-des-Fougerets (35)

Un siège social de 600 m², 1^{er} pôle extension en France

Cybel Extension a inauguré son siège social de 600 m² en septembre 2022 pour accueillir l'ensemble de ses salariés, les agences indépendantes locales et leurs équipes ainsi que l'agence d'architecture Archibel.

Pour atteindre les 30 agences franchisées d'ici 2026, l'entreprise met l'accent sur la consolidation et la densification de sa présence dans les régions où elle est déjà bien implantée. Elle soutient le développement de ses franchisés en place et les accompagne dans leur déploiement territorial.

Le déploiement en franchises permet à Cybel Extension d'établir un ancrage local fort, favorisant ainsi une relation de proximité avec les clients, comme avec les entrepreneurs locaux, productrices de travaux. Ce dispositif permet également à l'entreprise de mieux comprendre les spécificités régionales et de s'adapter aux attentes locales en matière d'architecture et de design.

Avec 21 collaborateurs au siège, pour moitié au sein du bureau d'études interne (dessinateur-ice-s et économistes de la construction) et près de 25 franchisé-e-s, l'entreprise s'impose progressivement comme un acteur de référence pour les particuliers en quête de propositions d'agrandissement sur mesure.



Chiffres clés Cybel Extension



2025
Cybel Extension célèbre ses 10 ans

600 m²
de siège social inaugurés en 2022

21
collaborateurs

16 M€
de CA consolidé

10 %
de croissance / an depuis 10 ans

+ de 25
agences franchisées

4 à 5
nouvelles agences par an

54300 m²
réalisés sur l'ensemble des projets

+ de 2000
réalisations depuis la création de l'entreprise

81,6 k€
de panier moyen
(Septembre 2025 + 10 % d'augmentation / an)



**Notre ADN : expertises et services
au cœur de l'expérience clients
(franchisés comme particuliers)**



Lancée en 2015 sous l'intitulé « LABEL Extension », qui s'est très rapidement transformé en CYBEL Extension (sous l'impulsion de l'INPI), l'enseigne a dès le départ, définit son socle de valeurs basé sur le professionnalisme, l'accompagnement et la démarche qualité.

Dans l'univers de la construction et de la rénovation, l'enjeu est de taille car les travaux sont synonymes de problèmes et d'anxiété pour beaucoup de professionnels et de particuliers. Aussi, donner l'envie d'entreprendre un projet (de création d'entreprise dans cet univers ou d'agrandissement global de la maison) doit se construire sur une base solide, constituée chez Cybel Extension par des expertises métiers et une offre de services complète, pour apporter de la sérénité et obtenir la satisfaction de tous les clients, franchisés comme particuliers.



Du point de vue du franchisé indépendant des critères de sélections drastiques qui assurent et valorisent le professionnalisme du réseau

STATUT DE CONTRACTANT GÉNÉRAL

Chaque agence indépendante, sous enseigne Cybel Extension, porte le statut de contractant général et l'assurance décennale globale obligatoire, qui va de pair.

- En substance, il apporte un contrat qui couvre l'ensemble des prestations de conception, de maîtrise d'œuvre et d'assurance décennale, avec des garanties supplémentaires uniques dans le milieu du bâtiment : un prix ferme et un délai d'exécution
- Aussi chaque candidat, futur franchisé, doit pouvoir justifier de son expérience professionnelle de minimum 2 ans en coordination et suivi de chantier TCE (Tous Corps d'État). C'est un courtier en assurances externe à l'enseigne qui étudie les candidatures en 1^{re} intention et valide ou non l'assurabilité des candidats.
- L'entreprise reçoit beaucoup de candidatures mais in fine, ne retient que peu d'élus puisque la qualité des profils prime sur la quantité... donc pour poursuivre un développement raisonné de 4-5 agences / an, des actions « push » de l'enseigne sont menées (avec notamment le cabinet me & myboss)
- Le savoir-faire de l'enseigne porte sur les services support : communication-marketing, outils de commercialisation et pilotage d'activité, centrale d'achats, sans oublier la colonne vertébrale de Cybel Extension : la conception avec le BE interne ou l'architecte partenaire Archibel.

LE BUREAU D'ÉTUDES INTERNE

Un département spécifique, intégré au sein du siège social de l'enseigne. Dans l'univers de la construction et du bâtiment, un bureau d'études désigne souvent un cabinet indépendant, qui intervient sur les dossiers en tant que sous-traitant. Chez Cybel Extension, il est intégré.

- Cette volonté d'intégration permet aux franchisés Cybel Extension de profiter d'une qualité de service pour chaque plan d'extension de maison. Chaque dessinateur du bureau d'études traite les dossiers de 5 agences maximum.
- La collaboration étroite entre le franchisé et son sa dessinateur.trice, permet de fluidifier les projets par une bonne connaissance des territoires et des modes constructifs spécifiques.
- La connaissance des projets est la clé du bon déroulement de la mission de permis de construire, tant dans la lecture et l'analyse des PLU et PLUI, que dans l'échange avec les services instructeurs comme les ABF (Architecte Bâtiment de France).
- L'équipe du bureau d'études est constituée de professionnel.le.s du bâtiment, dessinateur.trice.s, designer d'espaces, économistes de la construction ; mettant leur expertise et leur dynamisme au service des projets de leurs clients.

Du point de vue du particulier davantage de garanties et des services, tout inclus, pour un projet d'agrandissement plus serein

STATUT DE CONTRACTANT GÉNÉRAL

Le contractant est un statut spécifique dans le monde du bâtiment. Entre le constructeur de maison et le maître d'œuvre, il s'engage par un contrat et une décennale unique sur la globalité du projet (extension+rénovation), avec un service tout inclus et des garanties supplémentaires : un prix ferme et un délai d'exécution.

Le contractant général est donc le seul à proposer à son client une offre globale :

- Étude de faisabilité, conception 3D du projet, coût global de la construction.
- Dossier et démarches administratives : déclaration préalable, permis de construire, bâtiment de France.
- Maîtrise d'œuvre d'exécution : sélection d'entreprises sous-traitantes par corps d'état, coordination et suivi de chantier jusqu'à réception.
- Assurance décennale unique et globale par projet.
- Garantie de prix ferme et de respect des délais de livraison stipulés dans le contrat (pénalités en cas de retard).

Dans un contexte où les facteurs temps et budget sont la priorité, le dispositif du contractant général assure au client, dans le cadre d'un contrat, la livraison à une date précise dans le respect du budget.

LE BUREAU D'ÉTUDES INTERNE

99,9 % d'acceptation de permis et déclaration préalable pour nos extensions. Englobé dans le contrat du contractant général, la mission de permis de construire (ou déclaration préalable) de l'agrandissement, fait partie du service tout inclus pour le client.

En amont de cette mission administrative, une étude est obligatoire et se décompose ainsi :

- 1 | La visite conseil : le franchisé Cybel Extension se déplace au domicile du client, en découverte projet, et lui présente le concept, le process, ainsi qu'un estimatif du projet.
- 2 | Le contrat d'étude APS (Avant Projet Sommaire) : il vient définir le contenu du livrable qui va bien au-delà d'un simple devis :
 - étude réglementaire et administrative,
 - conception du projet (plans futurs 2D à plat et en coupe, vues 3D),
 - budget global et forfaitaire provisoire du projet,
 - attestation décennale du contractant général.
- 3 | Le permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP) : après les modifications de l'APS selon les attentes du client, la signature du contrat de contractant général déclenche la mission administrative.

Le bureau d'études interne assure le suivi du dossier jusqu'à l'acceptation du PC ou DP.



Des professionnels formés en continu, pour maintenir l'expertise métier

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la RE 2020 s'étend aux extensions de maisons individuelles.

Elle vient s'appliquer par l'arrêté du 22 décembre 2022 (publié le 29 décembre 2022), en complément de l'arrêté du 04 août 2021 (relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiment en France métropolitaine). C'est donc une obligation légale. Toute construction neuve et extension sont concernées par cette nouvelle application, mais à des degrés d'exigence variant en fonction de la surface de référence.

La surface de référence à prendre en compte est dorénavant la surface habitable (SHAB) pour les bâtiments de logement. Et pour les autres bâtiments, il s'agit de la surface utile (SU).

D'autres lois récentes imposent une formation continue, comme le carnet d'information logement (CIL) qui sert à centraliser les informations utiles sur les caractéristiques du logement et sur les travaux passés pour faciliter et accompagner les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement. Arrêté du 27 décembre 2022.

Construction ou extension
Sref < 50 m²

→ RE 2020 adaptée

Extension
Sref > 50 m² et < 80 m²

→ RE 2020 simplifiée

Extension > 80 m²
→ RE 2020 complète

Est considérée comme « extension », toute partie nouvelle d'un bâtiment existant, qu'il s'agisse d'une addition, surélévation, d'une construction neuve à un bâtiment existant.



“ Le monde des architectes et celui des constructeurs sont des mondes opposés.

Ce qui est novateur dans ma collaboration avec Cybel Extension est que nous avons réussi à nous ouvrir à nos deux univers et à construire quelque chose ensemble.

J'aime cette relation de travail avec le client qui exprime ses besoins, ses envies. C'est un échange humain, et l'édifice est une œuvre commune.

Il faut composer avec l'existant, avec les contraintes urbaines et de budget, et bien sûr, avec des clients impliqués car on touche à leur lieu de vie. Le style d'Archibel se distingue par des lignes élancées pour éviter les effets de masse.

J'aime apporter du dynamisme par la composition des ouvertures. ”



Isabelle ANGER,
architecte DE-HMONP,
Gérante Sarl ARCHIBEL



Un cabinet d'architecture spécialisé et partenaire

L'assurance de pouvoir répondre à tous les projets d'agrandissements

Didier FONTAINE et Vincent NOËL ont rencontré l'architecte Isabelle ANGER courant 2016. Alors à la tête de son agence Apinaé, elle travaille sur quelques projets d'extension avec le réseau Cybel Extension. **La rencontre et le succès sont au rendez-vous et ils décident de s'associer pour créer l'agence d'architecture Archibel**, spécialisée dans l'étude et la conception de projet d'extension de maison ou garage.

- Le partenariat réside dans l'**expertise de 2 métiers complémentaires** : celui de l'architecte pour la partie conception/permis ; celui du contractant pour le chiffrage et la réalisation.
- Depuis sa création en 2017, Archibel ce n'est plus seulement l'architecte Isabelle Anger, mais **une équipe qui s'étoffe** de personnalités aux compétences et sensibilités complémentaires.
- L'objectif est de pouvoir **poursuivre le partenariat** avec Cybel Extension, avec le même niveau de services envers les clients ayant un projet d'agrandissement.

La « patte » de l'architecte à coûts maîtrisés et garantis sans dépassements !

L'intervention de l'architecte est davantage subie (dépassement de la surface 150 m²), que choisie. Pourtant, son savoir-faire est systématiquement apprécié, tant que le budget est respecté... C'est tout l'enjeu du partenariat Archibel - Cybel Extension.

- D'une part **le coût des études préliminaires et du contrat d'architecte ont été négociés** du fait de la prescription d'Archibel par le contractant général Cybel Extension.
- D'autre part, lors de la conception d'Archibel, **l'agence Cybel Extension établit le chiffrage du projet en parallèle** afin de pouvoir toujours maîtriser le budget du client.
- Un permis de construire (ou déclaration préalable) déposé par Archibel, et accepté en Mairie, pourra se réaliser **au prix ferme et dans le délai prévu** au contrat du contractant général Cybel Extension, des garanties maximales pour la sérénité des clients désireux d'agrandir leur maison.

Rappel de la loi du 1^{er} Mars 2017 : dès qu'une construction dépasse 150 m² de surface plancher (agrandissement inclus), l'intervention de l'architecte est obligatoire pour la conception et les démarches administratives (permis de construire ou déclaration préalable). Avant cette loi, la surface d'intervention de l'architecte était de 170 m².



05

Notre ambition : vers une « labellisation » du process Cybel Extension



De la licence de marque pour se lancer, au contrat de franchise pour s'affirmer

Après 7 ans en licence de marque, Cybel Extension affirme, avec son contrat de franchise, sa capacité à transmettre son savoir-faire spécifique dans l'agrandissement global de la maison, à ses adhérents.

- Fort de sa vingtaine d'agences indépendantes, Cybel Extension est passé de la licence de marque au contrat de franchise afin de structurer et soutenir sa croissance.
- L'entreprise bretonne, a d'ailleurs annoncé en avril 2023 l'ouverture de deux nouvelles agences, les premières « franchisées » à Avranches (50) et Mâcon (71).
- Le contrat de franchise concerne à la fois les nouveaux entrants, mais également tous les concessionnaires en licence de marque dont les contrats se renouvellent.
- Rennes Ouest est ainsi la première agence du réseau à passer de la licence de marque au contrat de franchise, et sera suivie par Rennes Sud et Saint-Malo.

« Nous avons dès le départ pensé le réseau Cybel Extension comme une franchise et avons apporté à nos concessionnaires tous les services que requiert ce modèle en termes d'accompagnement, de suivi et de formation : DIP (Document d'information précontractuel), aide et soutien à la création du concessionnaire, formation initiale et continue, charte graphique, pack marketing et de com, supports administratifs et techniques, réunions régionales et séminaire annuel. »

Didier FONTAINE, président de l'entreprise.

En attendant de valider toutes les conditions juridiques du modèle de la franchise, Cybel Extension a donc fonctionné sous licence de marque. Durant 7 ans, les outils et les process ont pu être affinés et le back office structuré, tandis que le réseau a continué de se déployer et les agences de croître. Le contrat de franchise, notamment à travers la création d'un manuel opératoire, permet de **formaliser la méthode de transmission du savoir-faire de Cybel Extension** et de sécuriser les outils, dans une logique de performance pour le franchisé : il lui suffit d'appliquer et de respecter un modèle économique.

Ce nouveau modèle juridique de franchise vient donc entériner le processus de lancement de Cybel Extension, qui **affirme ainsi sa position de leader sur le marché de l'agrandissement** et assoit son image de marque.

Un nouveau partenariat avec l'Express Franchise



Cybel Extension marque son retour sur les plateformes dédiées à l'univers de la franchise en choisissant celle du groupe L'Express. Ce choix stratégique s'inscrit dans sa démarche de développement et d'expansion de franchises et d'agences sur l'ensemble du territoire.

Ce qui a séduit Cybel Extension, c'est à la fois la forte notoriété du groupe L'Express et sa crédibilité. Grâce à sa réputation et son contenu de qualité, l'antenne l'Express Franchise est devenue un acteur clé dans la diffusion d'informations pertinentes et stratégiques pour les professionnels du secteur de la franchise.





DÉCOUVREZ
UNE VISITE VIRTUELLE
https://www.youtube.com/watch?v=PISs_ZFJdt&t=2s

“

Cette technologie de réalité virtuelle transforme la manière dont les clients se projettent dans leur futur habitat, offrant une visualisation à une échelle de détails jamais atteinte auparavant dans notre secteur d'activité.

”

Vincent NOËL,
Directeur Général de l'entreprise.

Cybel Extension se dote d'outils innovants pour améliorer l'expérience client.

En plus de la VR, l'enseigne bretonne s'est déjà saisie de l'évolution des outils digitaux avec un engagement de 50 K€ pour la mise au point d'un nouveau CRM adapté au métier. Ainsi, elle met à disposition de ses franchisés un outil performant pour améliorer leur efficacité, leur productivité afin de faciliter la gestion des projets et garantir un parcours client soigné.

➤ Cybel Extension s'équipe de la VR : une visite virtuelle de l'aménagement de l'extension de maison, avec une vue à 360°, révolutionne l'expérience client.

Cybel Extension a lancé une avancée technologique majeure : l'introduction de casques de réalité virtuelle dernière génération (META Quest 3) dans ses agences. Ce projet ambitieux, fruit de 18 mois de développement et de 30 000 € d'investissement, offre aux clients une immersion totale dans leur projet d'agrandissement, conçu et dessiné par le bureau d'études internalisé. En collaboration avec une société spécialisée, ce service inédit marque un tournant dans le secteur car il permet une visualisation réaliste et interactive des projets d'agrandissement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Une innovation qui étire les limites du projet d'agrandissement de maison

Cette technologie de pointe permet aux clients d'explorer leur projet d'agrandissement dans les moindres détails. Ils peuvent se déplacer librement à l'intérieur et à l'extérieur de leur future maison, et observer les impacts des choix architecturaux, des volumes, des aménagements et de la décoration. Une fois le client équipé du casque de réalité virtuelle, l'expérience commence à l'extérieur, permettant d'apprécier l'intégration de l'extension dans son environnement. Ensuite, les clients peuvent découvrir les nouveaux volumes intérieurs, ainsi que l'agencement des pièces modifiées par les travaux.

Une projection réaliste pour une prise de décision simplifiée

L'introduction de la réalité virtuelle ne se limite pas à un aspect technique. Elle représente également un atout commercial majeur pour Cybel Extension. Dans un marché très concurrentiel, cette expérience immersive permet de différencier l'entreprise et d'apporter une valeur ajoutée à l'accompagnement client. En visualisant leur projet à 360°, les clients peuvent prendre des décisions plus rapidement et avec plus de sérénité, ce qui facilite leur engagement. Cette innovation, testée et approuvée par les franchisés Cybel Extension, sera déployée dans 13 agences du réseau Cybel Extension, notamment à Nantes Ouest, Saint-Brieuc, Rennes (Nord, Ouest et Sud), Saint-Malo, Vitré, La Rochelle, Caen, Avranches, Lorient, Vannes et Lannion.

La e-réputation, ou « bouche à oreille digital », un outil de mesure stratégique pour l'enseigne

Dans le processus d'accompagnement, les clients sont sollicités lors des 2 temps forts de leur projet, afin d'évaluer leur expérience avec Cybel Extension. La satisfaction client est au centre des priorités de l'entreprise.

Dans un objectif d'amélioration continue de ses services et par souci de transparence et de fiabilité, les avis clients de Cybel Extension sont collectés par différentes sources indépendantes.

Tout ce qui se mesure, s'améliore

- A la signature du contrat avec l'agence indépendante, une enquête de satisfaction est adressée au client pour évaluer la phase 1 du projet : conseils et accompagnement de la conception au dépôt et suivi du dossier administratif. Cette mission est confiée à la société Guest Suite qui bénéficie de la certification « NF Service avis en ligne », norme NF ISO 20488. Les avis et notations récoltées sont publiés sur les fiches établissement Google.
- En phase 2, à la fin des travaux et après la réception du projet d'agrandissement de maison ou de construction de garage, les commentaires, notes et étoiles sont cette fois récoltés par Eldo, le spécialiste des avis dans le secteur du bâtiment. Cet organisme est certifié par la norme AFNOR NF-Z74-501.

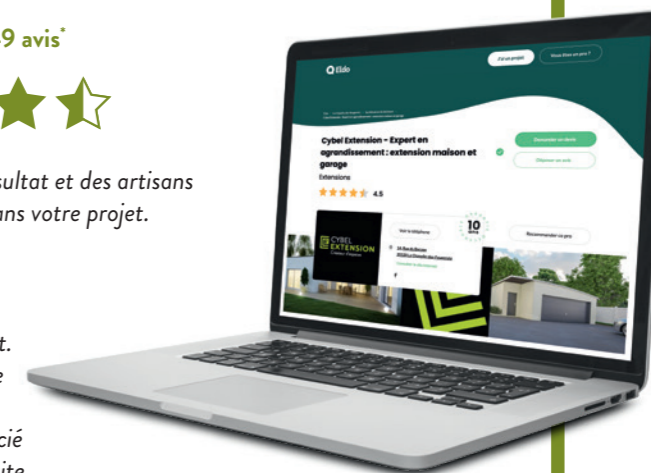
4,4 sur 349 avis*



“

Nous sommes très satisfaits du résultat et des artisans choisis et recommandons Cybel dans votre projet.

Excellente prestation de la société Cybel Extension - Expert en agrandissement : extension maison et garage concernant mon projet d'extension traditionnelle maçonnerie avec toit plat. J'ai trouvé cette entreprise sur Internet, celle-ci s'est occupée des demandes d'autorisation auprès de la mairie. Elle m'a également conseillé dans le choix des matériaux et j'ai bénéficié d'un bon suivi. Je l'ai déjà recommandée vu que je suis satisfaite.



Je recommande ce constructeur pour le professionnalisme des artisans qui interviennent et la qualité du suivi de chantier.

”

*avril 2025

➤ FOCUS



Du clos couvert au clé en main* : Cybel Extension mise sur l'excellence de ses partenaires

Du gros œuvre au second œuvre et jusqu'à la décoration intérieure, le choix des partenaires industriels est primordial pour s'assurer une bonne qualité de produits et de rendu.

Le niveau d'exigence recherché doit se retrouver à chaque étape du process ; les matériaux et produits de mise en œuvre font partie intégrante de celui-ci. **Marques de renom, industriels d'envergure ou fabricants plus confidentiels, français ou européens**, ils ont tous choisi de soutenir le développement de Cybel Extension par la mise à disposition de leurs matériaux d'une part ; mais également par l'accompagnement et la formation des agences Cybel Extension d'autre part. Visites d'usines, ateliers, documentations et échantillons, webinaires et interventions en réunion régionale du réseau, ces partenaires sont au cœur du process et ont à cœur de collaborer efficacement avec les partenaires Cybel Extension.

Une collaboration avec le groupe Saint-Gobain et ses enseignes Point P & Cédéo

L'accès au choix d'une grande variété de matériaux est un atout essentiel pour répondre au mieux aux attentes des clients.

C'est le sens donné au partenariat de Cybel Extension avec le Groupe Saint-Gobain et son enseigne Point P, un acteur majeur de la rénovation énergétique et de la décarbonisation. Point P accompagne tous les projets de construction, de rénovation et d'aménagement à travers son vaste réseau de plus de 1 000 points de vente et de 235 showrooms.



* Une offre à tiroirs, du clos couvert au clé en main

Pour réaliser un chiffrage d'un projet d'extension de maison, il convient de connaître le besoin des clients en termes de finitions intérieures. Cybel Extension propose trois offres pour s'adapter au budget de la future extension de maison :

NIVEAU 1

Le clos couvert, ou hors d'eau hors d'air, qui inclut le gros œuvre.

NIVEAU 2

Le prêt-à-finir, qui intègre en plus les travaux de second œuvre, hors finitions.

NIVEAU 3

Le clé en main qui englobe l'ensemble des travaux, y compris de finition, jusqu'à la décoration intérieure.

Grâce à ces offres sur mesure, les clients choisissent le niveau de finition qui leur convient pour un devis d'extension qui s'adapte à leurs envies et leur budget.



Agrandissement global : « Projet Signature » by Cybel Extension

Conçus par le bureau d'études interne Cybel Études, ou par notre cabinet d'architecture partenaire ARCHIBEL, cette sélection de réalisations By Cybel Extension, est le fruit d'un travail commun, où chaque partie peut se réjouir du travail accompli et du résultat.

Il n'y a pas de « petit » projet d'agrandissement mais certains sortent de l'ordinaire : ce sont des « Projet Signature ».

Audace

Entre tradition et modernité, le bois relève le défi de cette longue agrandie



Destination : Salon et salle à manger | Surface : 19,82 m² | Durée chantier : 3 mois | Mode constructif : Ossature et bardage bois | Finition : Clé en main | Lieu des travaux : Limoges (87000)

Ambition

Positiver les contraintes pour une extension de caractère



Destination : Cuisine, chambres | Surface : 59 m² | Durée chantier : 6 mois | Mode constructif : Ossature bois | Finition : Clé en main | Lieu des travaux : Saint-Malo (35400)

Lumineuse

Quand la pierre rencontre la verrière



Nature

Zinc, bois et pierre, une harmonie bien naturelle



Destination : Cuisine | Surface : 20 m² | Durée chantier : 3 mois | Mode constructif : Brique avec enduit et toiture ardoise trois pentes | Finition : Clé en main | Lieu des travaux : Vitré (35500) | Conception : cabinet d'architecture Archibel



Destination : Chambre | Surface : 16 m² | Durée chantier : 6 mois | Mode constructif : Ossature bois et bardage en zinc | Finition : Clé en main | Lieu des travaux : Acigné (35690)

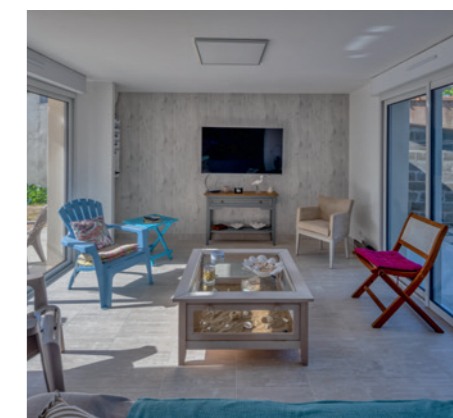
Atypique

Une toiture aux pentes inversées



Métamorphose

où est Charlie ?



Destination : Cuisine | Surface : 25,35 m² | Durée chantier : 2,5 mois | Mode constructif : Briques et enduit gratté | Finition : Prêt à finir |
Lieu des travaux : Clohars-Canoët (29360)

Destination : Entrée, WC, salle d'eau, cuisine, deux chambres | Surface : 84 m² | Durée chantier : 9 mois | Mode constructif : Parpaing et enduit | Finition : Prêt à finir |
Lieu des travaux : La-Plaine-sur-Mer (44770) | Conception : cabinet d'architecture Archibel

Luxe

Sport, loisirs et détente
dans un espace de 130 m²



Atelier

Esprit verrière pour cuisine
de chef·fe



Destination : Piscine, espace de remise en forme et espace détente | Surface : 130 m² | Durée chantier : 12 mois | Mode constructif : Parpaing avec enduit |
Finition : Clé en main | Lieu des travaux : Plescop (56890) | Conception : cabinet d'architecture Archibel

Destination : Cuisine | Surface : 23 m² | Durée chantier : 5 mois | Mode constructif : Toiture en zinc | Finition : Clé en main | Lieu des travaux : Vannes (56000) |
Conception : cabinet d'architecture Archibel



Destination : Cuisine | Surface : 46 m² | Durée chantier : 6 mois | Mode constructif : Parpaing avec enduit | Finition : Clé en main |
Lieu des travaux : Saint-Philibert (56470)



Destination : Salle à manger, séjour | Surface : 19 m² | Durée chantier : 6 mois | Mode constructif : Parpaing et enduit | Finition : Clé en main |
Lieu des travaux : Landouge (87100)

Asymétrique

Un cube sur des pentes



Destination : Cuisine | Surface : 25 m² | Durée chantier : 7 mois | Mode constructif : Parpaing et bardage bois | Finition : Clé en main |
Lieu des travaux : Carnac (56340)

Pâtis

La petite extension dans la prairie



Destination : Suite parentale | Surface : 29 m² | Durée chantier : 5 mois | Mode constructif : Ossature bois et bardage bois | Finition : Prêt à finir |
Lieu des travaux : La Geneytouse (87400)

Urbaine

Le phénomène de la « dent creuse »



Connectée

Un sas de liaison
entre la maison et l'extension



Destination : Salle de bain, chambre et salle de jeux | Surface : 50 m² | Durée chantier : 5 mois | Mode constructif : Ossature bois et zinc | Finition : Prêt à finir |
Lieu des travaux : Rennes (35000)

Destination : Salon, salle d'eau, sas | Surface : 38 m² | Durée chantier : 5 mois | Mode constructif : Parpaing avec enduit et bardage bois | Finition : Prêt à finir |
Lieu des travaux : Saint-Samson-sur-Rance (22100) | Conception : cabinet d'architecture Archibel



UNE SÉLECTION PLUS LARGE DE NOS PROJETS
EST À RETROUVER EN LIGNE
<https://www.cybel-extension.com/realisations/>



Contacts presse

Martha RP, agence B17 Communication
François Benoiton
francois.benoiton@b17.fr - 02 40 89 49 23

Cybel Extension

14 rue du Bocage
35520 La Chapelle-des-Fougeretz
02 23 45 14 02
cybel-extension.com

